

AGENCE DE L ECONOMIE EN ESSONNE

Siège social : 6 Cours Monseigneur ROMERO 91025 EVRY CEDEX

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Exercice clos le 31/12/2006

Cabinet MICHEL TOURNADRE

15 BIS ALLEE BEAUREGARD, 91760 ITTEVILLE

Commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'AGENCE pour l'ECONOMIE en ESSONNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la procédure d'arrêté des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ITTEVILLE, le 12/05/2007

MICHEL TOURNADRE
Commissaire aux comptes



Bilan et compte de résultat

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2006 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2005 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	26 974	26 974	0	0,00	1 337	0,14
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terreins						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	442 440	274 598	167 843	18,53	72 342	7,81
Immobilisations grevées de droit					3 534	0,38
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	21 549		21 549	2,38	21 549	2,33
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	928		928	0,10	13 563	1,47
TOTAL (I)	491 891	301 571	190 319	21,02	112 325	12,15
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	79 860		79 860	8,82	25 569	2,76
Valeurs mobilières de placement	145 705		145 705	16,09	389 414	42,07
Disponibilités	473 652		473 652	52,30	371 964	40,18
Charges constatées d'avance	16 065		16 065	1,77	26 451	2,86
TOTAL (II)	715 281		715 281	78,98	813 398	87,87
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 207 172	301 571	905 600	100,00	925 723	100,00

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2006 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2005 (12 mois)		
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Reserves				
Report à nouveau	427 643	47,22	449 465	48,55
Résultat de l'exercice	7 973		-238 896	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donation				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			217 075	23,45
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	435 616	48,10	427 643	48,20
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	119 205	13,16	119 205	12,88
TOTAL (II)	119 205	13,16	119 205	12,88
FONDS DEDIÉS				
Sur subventions de fonctionnement				
Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées			17	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	121 119	13,37	165 872	17,92
Autres	229 660	25,35	212 986	23,01
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	350 779	38,73	378 875	40,93
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	905 600	100,00	925 723	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2006 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2005 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	31 020		31 020	100,00	10 633	100,00	20 387	191,73	
Montants nets produits d'expl.:	31 020		31 020	100,00	10 633	100,00	20 387	191,73	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			2 208 000	N/S	1 978 000	N/S	230 000	11,63	
Dons									
Dotations			960	3,09	250	2,35	710	284,00	
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			35 506	114,46	14 019	131,84	21 487	153,27	
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 244 466	N/S	1 992 269	N/S	252 197	12,66	
Total des produits d'exploitation (I)			2 275 485	N/S	2 002 902	N/S	272 583	13,61	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change					7	0,07	-7	-99,89	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			9 692	31,24	8 847	83,20	845	9,55	
Total des produits financiers (III)			9 692	31,24	8 853	83,26	839	9,46	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			5 817	18,75	7 255	68,23	-1 438	-19,81	
Sur opérations en capital			7 912	25,51			7 912	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			13 729	44,26	7 255	68,23	6 474	89,24	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 298 907	N/S	2 019 010	N/S	279 897	13,88	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			2 298 907	N/S	2 257 906	N/S	41 001	1,82	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises et de matières premières									
Variation de stock marchandises et matières premières									
Autres achats non stockés			26 334	84,89	29 615	278,52	-3 281	-11,07	
Services extérieurs			607 017	N/S	515 773	N/S	91 244	17,69	
Autres services extérieurs			313 267	N/S	436 936	N/S	-123 669	-28,29	
Impôts, taxes et versements assimilés			100 449	323,82	124 607	N/S	-24 158	-19,36	
Salaires et traitements			781 971	N/S	735 586	N/S	46 385	6,31	
Charges sociales			382 120	N/S	354 273	N/S	27 847	7,86	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									
Dotations aux amortissements			61 212	197,33	46 160	434,12	15 052	32,61	
Dotations aux provisions									

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2006 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2005 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	118	0,38	9	0,08	109	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	2 272 489	N/S	2 242 960	N/S	29 529	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions			13 963	131,32	-13 963	-99,99
Intérêts et charges assimilées	17	0,05			17	N/S
Différences négatives de change			49	0,46	-49	-99,99
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	17	0,05	14 012	131,78	-13 995	-99,87
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion			934	8,78	-934	-99,99
Sur opérations en capital	18 427	59,40			18 427	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	18 427	59,40	934	8,78	17 493	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 290 934	N/S	2 257 906	N/S	33 028	1,46
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	7 973	25,70			7 973	N/S
TOTAL GENERAL	2 298 907	N/S	2 257 906	N/S	41 001	1,82

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

Annexes aux comptes

Annexes aux comptes

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2006 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2005 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 905 600,31 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 973,39 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/03/2007 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Dans le cadre de la première application des nouvelles règles concernant les actifs, la méthode retenue pour cette première application est la méthode prospective dite simplifiée. Cette méthode s'applique à compter de l'exercice en cours. Le passé n'est pas remis en cause.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le solde des subventions non imputées sur le résultat d'un montant de 217 054,50 euros au 31/12/2005 à été porté au compte report à nouveau de l'AEE au cours de l'exercice 2006.

Cette opération fait donc apparaître dans les comptes une augmentation des fonds propres pour un montant de 217 054,50 euros.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, aucune provision complémentaire au titre des Indemnités de Fin de Carrière n'a été comptabilisée, dans la mesure où la variation n'est pas significative.

L'engagement s'élève à 119 205 euros au 31 décembre 2006

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 491 891 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	49 628		22 654	26 974
Immobilisations corporelles	695 663		253 223	442 440
Immobilisations financières	35 112		12 635	22 477
TOTAL	780 402		288 512	491 891

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 301 571 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	48 291		21 317	26 974
Immobilisations corporelles	619 786		345 188	274 598
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	668 078		366 505	301 571

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	26 974	26 974	0	1 ans
Agencements installations	151 115	48 279	102 836	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau	152 452	126 688	25 765	de 1 à 5 ans
Mobilier de bureau	138 873	99 631	39 242	de 5 à 10 ans
TOTAL	469 414	301 571	167 843	

3.2 - Etat des créances = 96 852 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	928	928	
Actif circulant & charges d'avance	95 925	95 925	
TOTAL	96 852	96 852	

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 79 797 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	79 797
Disponibilités	
TOTAL	79 797

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Charges constatées d'avance = 16 065 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006 Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions = 119 205 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	119 205		119 205		119 205
TOTAL	119 205		119 205		119 205

4.2 - Etat des dettes = 350 779 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	121 119	121 119		
Dettes fiscales & sociales	229 660	229 660		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	350 779	350 779		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 204 462 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	58 550
Dettes fiscales & sociales	145 912
Autres dettes	
TOTAL	204 462

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 31 020 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	31 020	100,00 %
TOTAL	31 020	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	12	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	19	0

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Aux comptes annuels présentée en Euros

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 79 797 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	79 797
Subventions à recevoir(468700)	79 797
TOTAL	79 797

8.2 - Charges constatées d'avance = 16 065 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	16 065
TOTAL	16 065

8.3 - Charges à payer = 204 462 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	58 550
Fourn factures non parvenue(408120)	58 550
Dettes fiscales et sociales :	145 912
Provision cp brut(428200)	87 022
Provisions cp charges(438200)	48 723
Charges fiscales s/ cp a payer(448200)	1 318
Etat charges à payer(448600)	679
Formation prof à payer(448630)	8 169
TOTAL	204 462

AGENCE DE L ECONOMIE EN ESSONNE

Siège social : 6 cours Monseigneur ROMERO 91025 EVRY CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Exercice clos le 31/12/2006

Cabinet MICHEL TOURNADRE

15 BIS ALLEE BEAUREGARD, 91760 ITTEVILLE

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions conclues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice

En application de l'article 49 du décret du 28 décembre 2005, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 48 du décret du 28 décembre 2005, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Description des conventions conclues au cours de l'exercice.

1 – Accompagnement des Territoires

objet de la convention	accompagnement de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge
nature de la convention	Accompagnement de l'intercommunalité, conjointement avec la CCI-Essonne, dans sa réflexion sur l'immobilier d'entreprises : mise en relation avec des financeurs, préparation du cahier des charges et accompagnement du bureau d'étude missionné par la communauté d'agglomération. Intervention dans les réflexions liées à la requalification du « pôle sud francilien ».
date de signature	Poursuite de la convention conclue le 28 janvier 2004
administrateurs concernés	-Monsieur CHAMPION, adjoint au maire de Sainte-Geneviève-des-Bois (communauté d'Agglomération du Val d'Orge) et Président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence
incidences financières 2006	Intervention gracieuse de l'Agence

objet de la convention	accompagnement de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix
nature de la convention	Actualisation et élargissement à l'ensemble de la Communauté de Communes d'un précédent diagnostic limité à la commune de Dourdan. Conjointement avec la CCI-Essonne, plusieurs scénarii de développement ont été proposés, amenant la Communauté de Communes à formuler une stratégie partagée et explicitée aux entreprises du territoire lors d'un premier forum dédié, conclu par

l'inauguration d'une nouvelle signalétique sur le Parc Economique du Dourdannais.

L'Agence a également réalisé deux documents à vocation économique pour promouvoir le territoire : un atlas de l'ensemble des zones d'activités de la Communauté de Communes et de leurs entreprises ainsi qu'une carte économique du Dourdannais calquée sur les principes de celle de l'Essonne.

date de signature	convention co-signée avec la CCI-Essonne en date du 02/06/06
administrateurs concernés	-Monsieur ECHAROUX, maire de Roinville-sous-Dourdan (communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix), est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence
incidences financières 2006	Intervention gracieuse de l'Agence et co-financement de la carte économique à hauteur de 2 511 €.

objet de la convention de Limours	accompagnement de la Communauté de Communes du Pays
--	--

nature de la convention	Conjointement avec la CCI-Essonne, l'Agence a participé à l'élaboration du projet de territoire. Elle a amené son savoir faire dans la réflexion sur un immobilier d'entreprises sur le site TDF des Molières. L'Agence a également réalisé, avec la Communauté de Communes du Pays de Limours, un guide d'accueil à destination des nouveaux salariés sur ce territoire. Elle a de plus fourni un support technique au service économique de la Communauté de Communes du Pays de Limours dans le domaine de la création d'entreprises.
date de signature	Poursuite de la convention conclue le 13 juin 2003
administrateur concerné	Monsieur SCHOETTL, Maire de Janvry (Communauté de Communes du Pays de Limours) et président de la Communauté de communes du Pays de Limours, est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence
incidences financières 2006	Intervention gracieuse de l'Agence et co-financement par l'Agence du guide d'accueil à hauteur de 2 484 € TTC.

objet de la convention	accompagnement de la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne
-------------------------------	--

nature de la convention	Suivi de la procédure de requalification des ZAE.
date de signature	l'accompagnement se situe dans le cadre des missions du pôle Analyse et Territoires définies dans le plan d'action de l'Agence

administrateurs concernés	-Monsieur AMARD, Maire de Viry-Châtillon (Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne), est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence -Monsieur VAZQUEZ, Maire de Grigny (Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne), est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence
incidences financières 2006	Intervention gracieuse de l'Agence

objet de la convention	accompagnement de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ecole
-------------------------------	--

nature de la convention	Accompagnement de l'intercommunalité dans la mise en place de sa stratégie de développement économique.
date de signature	12 février 2004
administrateur concerné	-Monsieur SIMONNOT, Maire de Moigny-sur-Ecole (Communauté de Communes de la Vallée de l'Ecole), est un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence
incidences financières 2006	Intervention gracieuse de l'Agence

objet de la convention	accompagnement de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay
-------------------------------	---

nature de la convention	Suivi de la procédure de requalification des ZAE. L'Agence a également fourni un support technique au service économique de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay dans le domaine de la création d'entreprises.
date de signature	L'accompagnement se situe dans le cadre des missions des pôles Analyse et Territoires et Emploi définies dans le plan d'action de l'Agence
administrateurs concernés	-Monsieur ROS, Maire Adjoint de Bures-sur-Yvette (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay) et conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence -Monsieur SANGOUARD, Conseiller municipal de Gif-sur-Yvette (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay), est personnalité qualifiée au Conseil d'Administration de l'Agence
incidences financières 2006	Intervention gracieuse de l'Agence

objet de la convention	accompagnement de la Commune de Ris-Orangis
-------------------------------	--

nature de la convention	L'Agence a fourni un support technique au service emploi de la Commune de Ris-Orangis dans le domaine de la création d'entreprises.
date de signature	L'accompagnement se situe dans le cadre des missions du pôle Emploi définies dans le plan d'action de l'Agence
administrateur concerné-	Monsieur MANDON, maire de Ris-Orangis, Président de l'Agence pour l'Economie en Essonne
incidences financières 2006	Intervention gracieuse de l'Agence

objet de la convention	accompagnement du SAN de Sénart en Essonne
-------------------------------	---

nature de la convention	L'Agence a réalisé, avec le SAN de Sénart en Essonne, un guide d'accueil à destination des nouveaux salariés sur ce territoire.
date de signature	l'accompagnement se situe dans le cadre des missions du pôle Réseaux et Investissements définies dans le plan d'action de l'Agence
administrateur concerné	Monsieur CROSNIER, Maire de Tigery (SAN de Sénart en Essonne) et vice-président SAN de Sénart en Essonne, est un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence
incidences financières 2006	Intervention gracieuse de l'Agence et co-financement par l'Agence du guide d'accueil à hauteur de 1 977 € TTC.

objet de la convention	prospection d'entreprises en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne
-------------------------------	--

nature de la convention	Mise en œuvre d'un programme de prospection d'entreprises dont l'enjeu est d'attirer des projets d'investissement en prenant prioritairement appui sur l'offre foncière et immobilière de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne.
date de signature	29/09/06
administrateur concerné	-Monsieur MANDON, président de l'Agence, maire de Ris-Orangis (Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne) et conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne
incidences financières 2006	Financement à parité entre l'Agence et la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne des honoraires du prestataire retenu pour la prospection. Soit une dépense de 7 500 € pour l'Agence et autant pour la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne.

objet de la convention	MIPIM 2006
-------------------------------	-------------------

nature de la convention	Organisation d'un stand commun au MIPIM (Marché International de l'Immobilier) du 14 au 17 mars 2006 en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne, la SEM Essonne Aménagement, l'Agence Courtaboeuf Développement, l'EPA Sénart, le SAN Sénart en Essonne, Aéroport de Paris – Orly.
date de signature	La participation au MIPIM était inscrite au plan d'action 2006.
administrateurs concernés	-Monsieur BOUISSOU, directeur général de la SEM Essonne Aménagement, est administrateur de l'Agence en tant que personnalité qualifiée -Monsieur BERSON, président de la SEM Essonne Aménagement, est administrateur de droit de l'Agence en sa qualité de président du Conseil général de l'Essonne -Monsieur MANDON, président de l'Agence, est le représentant de l'Agence au Conseil d'Administration de la SEM Essonne Aménagement. Il est également maire de Ris-Orangis (Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne) et conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne -Monsieur CROSNIER, Maire de Tigery (SAN de Sénart en Essonne) et vice-président du SAN de Sénart en Essonne, est un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence
incidences financières 2006	Financement par l'Agence d'une partie de la location et de l'aménagement du stand Essonne ainsi que de l'organisation d'un dîner, soit une dépense de l'ordre de 22 807 € pour les équipements et opérations communes dont le coût s'est monté à 77 215 €.

objet de la convention	SIMI 2006
-------------------------------	------------------

nature de la convention	Organisation d'un stand commun au SIMI (Salon IMmobilier des entreprises d'Ile-de-France) du 29 novembre 2006 au 1er décembre 2006 en partenariat avec l'Agence Courtaboeuf Développement, les communautés d'agglomération des Lacs de l'Essonne, du Plateau de Saclay, du Val d'Orge, Evry Centre Essonne et Seine Essonne, les communautés de communes de l'Arpajonnais, du Pays de Limours et de l'Etampois, l'EPA Sénart et le SAN de Sénart en Essonne
date de signature	La participation au SIMI était inscrite au plan d'action 2006
administrateurs concernés	-Monsieur AMARD, Maire de Viry-Châtillon (Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne) et président de la Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne, est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence -Monsieur VAZQUEZ, Maire de Grigny (Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne), est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence - Monsieur ROS, Maire Adjoint de Bures-sur-Yvette (Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay) et conseiller communautaire de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence

- Monsieur SANGOUARD, Conseiller municipal de Gif-sur-Yvette (Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay), est administrateur de l'Agence en tant que personnalité qualifiée
- Monsieur CHAMPION, adjoint au maire de Sainte-Geneviève-des-Bois (Communauté d'Agglomération du Val d'Orge) et président de la communauté d'Agglomération du Val d'Orge, est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence
- Monsieur MANDON, président de l'Agence, maire de Ris Orangis (Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne) et conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne
- Monsieur SCHOETTL, Maire de Janvry (Communauté de Communes du Pays de Limours) et président de la Communauté de Communes du Pays de Limours, est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence
- Monsieur CROSNIER, maire de Tigery (SAN de Sénart en Essonne) et vice-président du SAN de Sénart en Essonne, est un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence

incidences financières 2006 Financement par l'Agence d'une partie de la location et de l'aménagement du stand Essonne, soit une dépense de 34 890 € pour les équipements communs dont le coût s'est monté à 76 750 €.

2 – Participation dans des structures

objet de la convention	Gie Bioteam Paris Région
nature de la convention (2003)	L'Agence est membre fondateur du GIE (constitution en janvier 2003) L'Agence a conclu une convention de mise à disposition gracieuse de locaux avec le GIE permettant ainsi à ce dernier d'installer son siège social dans ses locaux (convention en date du 28/01/03)
date de signature	Contrat constitutif du GIE en date du 28/01/03, modifié les 04/06/03, 21/09/04, 25/03/05, 08/07/05, 25/01/06, 12/06/06, 07/12/06, 05/03/07
administrateur concerné	-Monsieur HUOT, administrateur de l'Agence, est le représentant de l'Agence au GIE
incidences financières 2006 l'année 2006	Cotisation de 50 000 € TTC versée par l'Agence au GIE au titre de l'année 2006

objet de la convention	SAS Hubtech21
nature de la convention	L'Agence et la CCI-Essonne sont co-fondatrices (50/50) de la SAS HUBTECH21 (immatriculation au RCS le 16/08/05))

Un contrat de sous-location pour une surface de 5 m² a été conclu entre l'Agence et la SAS afin de permettre à cette dernière de domicilier son siège social dans les locaux de l'Agence. En contrepartie de cette sous-location, la SAS verse à l'Agence une contribution forfaitaire de 650 € par an

date de signature	Statuts de la SAS en date du 04/08/05
administrateurs concernés	Les parties signataires des statuts constitutifs de la SAS : - Monsieur HUOT, administrateur de l'Agence, signataire pour la CCI-Essonne - Monsieur MANDON, président de l'Agence, signataire pour l'Agence Ainsi que Monsieur ROS, administrateur de l'Agence et Président de la SAS Hubtech21 Inc.
incidences financières 2006	- contribution de l'Agence (en 2005) au capital de la SAS (à hauteur de 50 % soit 18 500 €) - remboursement sur l'exercice comptable 2006, par la SAS, d'une somme de 14 000 € correspondant au remboursement d'une partie du salaire de Patrick Chéenne pour le temps passé sur les dossiers de la SAS.

objet de la convention	ESSONNE AMENAGEMENT
-------------------------------	----------------------------

nature de la convention	L'Agence est actionnaire de la SEM ESSONNE AMENAGEMENT née de la fusion SAMBOE-SEMESSONNE
origine	Création de la SEMESSONNE
administrateurs concernés	-Monsieur MANDON, Président de l'Agence et représentant de l'Agence au Conseil d'Administration d'ESSONNE AMENAGEMENT -Monsieur BERSON, Président d'Essonne Aménagement et représentant de droit du Conseil général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence -Messieurs CHAMPION, MALHERBE, SCHOETTL, VAZQUEZ, administrateurs de la SEM Essonne Aménagement et de l'Agence -Monsieur BOUISSOU, directeur général de la SEM Essonne Aménagement et administrateur de l'Agence en tant que personnalité qualifiée
incidences financières	L'Agence dispose de 270 actions à 16 € d'ESSONNE AMENAGEMENT

3 – Location et mise à disposition de locaux

objet de la convention	convention pour l'hébergement de la Chambre de Métiers de l'Essonne à l'Antenne Sud
-------------------------------	--

nature de la convention	L'Agence s'engage à mettre à la disposition d'un technicien de la Chambre de Métiers un bureau de 13 m ² dans les locaux de l'Antenne Sud. Se rajoute la mise à disposition de moyens logistiques (mobiliers de bureau, photocopieur, fax, affranchissement du courrier ...)
-------------------------	---

date de signature	convention conclue le 21 novembre 2003
administrateur concerné	Monsieur TOURNEUX, Président de la Chambre de Métiers de l'Essonne
incidences financières	Mises à disposition gratuites

objet de la convention	convention pour l'hébergement de Dialoguessonne
-------------------------------	--

nature de la convention	L'Agence permet à Dialoguessonne d'installer son siège social dans ses locaux et met à sa disposition un espace de travail équipé ainsi que la possibilité d'accéder en tant que de besoin à sa salle principale de réunion.
date de signature	convention initialement conclue le 02/05/06, actuellement en cours de révision suite au déménagement des locaux de l'Agence
administrateurs concernés	-Messieurs LAVIALLE, ANTOINE et TOUITOU administrateurs de Dialoguessonne ainsi que de l'Agence
incidences financières	Mises à disposition gratuites

objet de la convention	contrat de location de locaux
-------------------------------	--------------------------------------

nature de la convention	Location, à compter du 1 ^{er} juillet 2006 pour une période de 6 ans avec possibilité de renouvellement par période triennale, d'une surface totale de 535 m ² dans les locaux de la CCI-Essonne à Evry
date de signature	31/03/06
administrateurs concernés l'Agence	-Monsieur HUOT, président de la CCI-Essonne et vice-président de l'Agence -Monsieur CHABIN, vice-président de la CCI-Essonne et administrateur de l'Agence
incidences financières	Loyer annuel de 81 320 €

objet de la convention	groupement de commande entre l'Agence et la CCI-Essonne
-------------------------------	--

nature de la convention	Constitution et modalités de fonctionnement du groupement de commande constitué entre l'Agence et la CCI-Essonne dans le cadre de l'aménagement de l'espace loué par l'Agence dans les locaux de la CCI-Essonne à Evry.
date de signature	07/03/06
administrateurs concernés l'Agence	-Monsieur HUOT, président de la CCI-Essonne et vice-président de l'Agence -Monsieur CHABIN, vice-président de la CCI-Essonne et administrateur de l'Agence

incidences financières Répartition entre l'Agence et la CCI-Essonne des dépenses afférentes à l'aménagement des locaux pour un montant total estimé à 421 000 ou 429 900 € HT selon les options.

4 – Soutien aux initiatives

objet de la convention	participation à la cérémonie des 91 d'Or 2006
-------------------------------	--

nature de la convention	Attribution par l'Agence du prix du Chômeur Créateur de son propre emploi et mise à disposition de 50 invitations
date de signature	Participation prévue au plan d'action 2006 de l'Agence
administrateurs concernés	Messieurs ANTOINE, BOINOT, CHOPIN-FERIER, ANGLES, MAHIN, MOUSTARDE (représentants désignés par le MEDEF Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence)
incidences financières	9 000 € à la charge de l'Agence

objet de la convention	réalisation d'une étude sur les enjeux et les perspectives de développement du pôle scientifique Evry Val de Seine
-------------------------------	---

nature de la convention	Soucieuse de conforter la démarche engagée par l'Université d'Evry-Val-d'Essonne, l'INT, l'Ecole des Mines de Paris, l'Institut d'Informatique d'Entreprises et Génopole (qui ont adopté une charte afin de renforcer le potentiel évryen au sein du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « UniverSud Paris »), l'Agence a confié au cabinet Bernard Lorreyte une étude sur les enjeux et les perspectives de développement du pôle scientifique Evry Val de Seine
date de signature	Commande de l'étude le 28/07/06
administrateurs concernés	-Monsieur BERSON, administrateur de l'Université Evry-Val-d'Essonne, et représentant de droit du Conseil général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence - Monsieur MANDON, président de Génopole et de l'Agence
incidences financières	L'Agence prend en charge le coût de l'étude soit 79 534 € TTC

objet de la convention	émergence et promotion d'Orly International
-------------------------------	--

nature de la convention	L'AEE a accompagné la réalisation du projet Orly International, centre International d'accueil d'entreprises, porté par les départements de l'Essonne et du Val de Marne, Aéroport de Paris et la Région Ile de France. L'Agence a participé à la définition et à la réalisation de l'univers visuel, la charte graphique, le logo, le site Internet et les plaquettes de présentation du centre d'affaires. Elle a également contribué à la promotion d'Orly International sur des salons tels que le SIMI.
-------------------------	--

date de signature	l'accompagnement se situe dans le cadre des missions du pôle Réseaux et Investissements en faveur de l'implantation d'entreprises en Essonne et de la promotion du territoire
administrateurs concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur BERSON, administrateur d'Orly International et de l'Agence en sa qualité de président du Conseil général de l'Essonne - Monsieur MANDON, administrateur d'Orly International et de l'Agence en sa qualité de vice-président du Conseil général de l'Essonne - Monsieur HUOT, administrateur d'Orly International et de l'Agence en sa qualité de président de la CCI-Essonne
incidences financières	L'Agence a contribué, à hauteur de 1 395,32 € TTC, à l'étude d'aménagement des locaux d'Orly International et à la déclinaison de l'identité visuelle dans l'espace et, à hauteur de 1 339,52 € TTC, à la réalisation de la plaquette de présentation.

objet de la convention	convention d'objectifs entre le Département de l'Essonne et l'Agence
-------------------------------	---

nature de la convention	Convention d'objectif définissant le partenariat à mettre entre le Département et l'Agence. Il s'agit d'une convention renouvelable annuellement par tacite reconduction pour un maximum de deux périodes d'un an.
date de signature	Convention conclue le 28/05/04 avec, concernant l'exercice 2006, un avenant n°3 en date du 13/03/06, un avenant n°4 en date du 04/08/06 et un avenant n°5 en date du 21/11/06
administrateurs concernés	Madame OPRANDI et Messieurs BERSON, MANDON, AMARD, CHAMPION, DUROVRAY, ECHAROUX, MALHERBE, ROS, SCHOETTL et VAZQUEZ, représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence
incidences financières 2006	Versement d'une subvention totale de 2 208 000 € pour l'année 2006.

5 – Prestations de service

objet de la convention	Hubtech21 Inc.
-------------------------------	-----------------------

nature de la convention	l'Agence a conclu un contrat de prestation de services avec Hubtech21 Inc, la filiale nord américaine de la SAS Hubtech21, afin de bénéficier de son assistance, de ses connaissances et de son aide technique pour une mission s'étendant du 16 octobre 2006 au 17 juin 2007.
date de signature	12/10/06
administrateur concerné	Monsieur ROS, administrateur de l'Agence et Président de Hubtech21 Inc.
incidences financières	Le montant total de la prestation s'élève à 92 554 USD (72 877 €) dont un premier versement de 28 923 USD (22 774 €) effectué par l'Agence à la signature du contrat et pour la période allant du 16/10/06 au 31/12/06.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à ITTEVILLE, le 12/05/2007

MICHEL TOURNADRE
Commissaire aux comptes

